

PRÊTS

COPROPRIETES

Prêt COFIGAZ INSTALLATION CHAUFFAGE



POUR FINANCER LA
CONVERSION AU GAZ NATUREL
D'UNE INSTALLATION
DE CHAUFFAGE COLLECTIF

TAUX EXCEPTIONNELS

à partir de

0,50%

Taux nominal annuel fixe



BANQUE *Solfea*

Pour un habitat
éco-efficace

BÉNÉFICIAIRES

- Syndicats de copropriétaires rénovant l'installation de chauffage de leur immeuble ; les copropriétés étant représentées par leur syndic.
- Si mono-proprétaire personne physique contactez la Banque Solfea.

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Taux nominal annuel fixe de 0,50 à 2,50% en fonction du montant moyen emprunté par logement.
- Montant maximum par logement : 3 500 €
- Financement, sur devis, à partir de 8 000 €
- Durée : 4 ans (16 trimestrialités).
- Frais de dossier : 0,40% HT du capital prêté, plafonnés à 1500 €.

VERSEMENT DES FONDS

- En une seule fois, à l'ordre du syndicat des copropriétaires, sur présentation d'un Bon à Payer signé par le Syndic.

REMBOURSEMENT

- Trimestrialités constantes à terme échu par prélèvement*:
 - sur le compte du Syndicat des copropriétaires ou du syndic.
 - ou sur le compte individuel de chaque copropriétaire.

*L'option retenue s'applique à tous les copropriétaires participant à l'emprunt.

Pour estimer le montant d'une échéance, c'est très simple :

1 Divisez par 1000 le montant du prêt sollicité

Exemple : prêt de 1 750 € → **1,75**

2 Multipliez ce nombre par la trimestrialité pour 1000 € correspondant au montant de votre prêt

Exemple : prêt de 1 750 € sur 4 ans

➤ Montant de la trimestrialité hors assurance : **1,75 x 64,51 € → 112,89 €**

(voir tableau ci-dessous)

MONTANT DU PRÊT par logement	TAUX nominal annuel fixe*	DURÉE UNIQUE	Pour 1000 € empruntés :	
			TRIMESTRIALITÉS	COÛT TOTAL DU CRÉDIT
			hors assurance	hors assurance
Jusqu'à 1 000 €	0,50%	4 ans soit 16 trimestrialités	63,17 €	10,66 €
de 1 001 € à 2 000 €	1,50%		64,51 €	32,16 €
de 2 001 € à 3 500 €	2,50%		65,87 €	53,96 €

* Hors frais de dossier. Compte tenu des frais de dossier, le TEG (taux effectif global), bonifié par Gaz de France Réseau Distribution, est compris entre 0,73% et 2,73% l'an. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque Solfea. Document non contractuel. Conditions au 01/02/2010 pouvant être modifiées sans préavis.

INSTALLATION CHAUFFAGE